

Une population qui continue d'augmenter, malgré un solde migratoire négatif

Carte d'identité du territoire

	Mont-Blanc		Référence		Région
	1999	2010	1999	2010	2010
Population	55 855	58 171	335 287	375 122	6 230 691
Poids dans la région (%)	1,0	0,9	5,9	6,0	///
Densité (hab./km ²)	94	98	43	48	143
Nombre de communes	14	14	314	314	2 879
dont % en EPCI (*)	0,0	28,6	31,8	79,0	95,9
Part de la population dans l'espace des grandes aires urbaines (%)	73,4	75,0	54,2	56,4	88,4
Part des moins de 25 ans (%)	31,8	28,6	30,9	29,3	31,7
Part des 65 et plus (%)	13,2	15,9	14,4	16,0	16,2
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,41	1,80	2,14	1,83	1,96

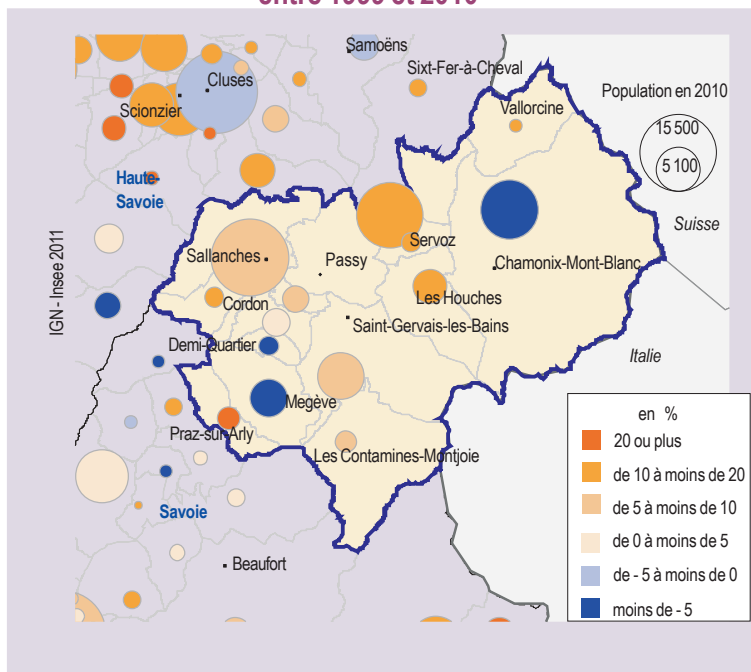
(*) composition des EPCI au 1^{er} janvier 2012

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2012 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

La topographie du territoire, l'intense activité économique et la présence du tunnel sont, en outre, des facteurs susceptibles de générer d'importantes nuisances, telles que la pollution atmosphérique et

le bruit, susceptibles de toucher tant la population que l'environnement. La préservation de ce dernier est un sujet particulièrement sensible, puisque l'écosystème des hautes montagnes cernant le territoire serait fortement impacté par le changement climatique.

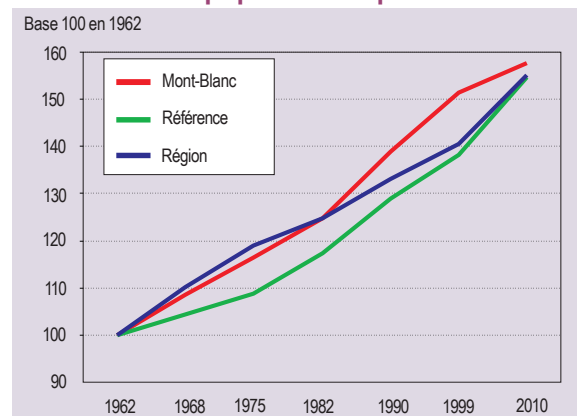
Nombre d'habitants en 2010 et évolution de la population entre 1999 et 2010



Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de "référence", englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : "les grandes agglomérations", "les villes moyennes", "le périurbain", "le rural", "les stations de montagne". Le Pays du Mont-Blanc est comparé au territoire de type "Stations de montagne". Cette zone de référence est constituée du Chablais, d'Alpes Sud Isère, de la Maurienne, de la Tarentaise Vanoise et du Pays du Mont-Blanc.

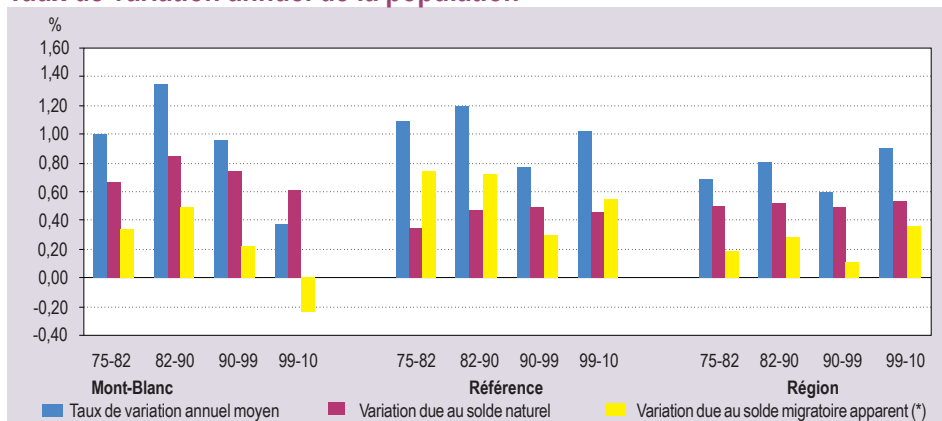
Évolution de la population depuis 1962



Source : Insee, Recensements de la population

Un accès au logement de plus en plus difficile

Taux de variation annuel de la population



(*) Le solde migratoire apparent est la différence entre la variation totale et le solde naturel

Sources : Insee - Recensements de la population - État civil

Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2003 et 2008

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
de 5 à 14 ans	782	1 070	-288	-3,7
de 15 à 19 ans	353	808	-455	-11,8
de 20 à 29 ans	1 742	2 160	-418	-6,4
de 30 à 39 ans	1 714	1 933	-219	-2,4
de 40 à 54 ans	1 082	1 478	-396	-2,9
de 55 à 64 ans	504	573	-69	-1,0
65 ans et plus	455	454	1	+0,0
Ensemble	6 632	8 477	-1 845	-3,3

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
Agriculteurs exploitants	4	20	-16	-5,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	268	358	-90	-2,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	639	623	16	+0,5
Professions intermédiaires	1 339	1 470	-131	-1,6
Employés	1 312	1 527	-215	-2,3
Ouvriers	860	1 080	-220	-3,1
Retraités	689	720	-31	-0,3
Étudiants et élèves	251	1 159	-908	-24,3
Autres inactifs	459	463	-4	-0,1
Ensemble	5 820	7 420	-1 600	-3,3

* Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2008 (exploitation complémentaire)

En 2010, le Pays du Mont-Blanc compte 58 200 habitants répartis sur 14 communes, soit 2 300 personnes de plus qu'en 1999.

Deux communes dépassent le seuil de 10 000 habitants : Sallanches (15 500) et Passy

(11 500), Chamonix-Mont-Blanc en comptant un peu moins de 9 000. Si, de 1982 à 1999, la population du territoire a crû plus rapidement que celle de la zone de référence, cette tendance s'est inversée dans les années 2000 : la population augmente en moyenne annuelle de + 0,4 %, contre + 1 % dans la zone de référence. Cet accroissement moins rapide de la population entre 1999 et 2010 s'explique par un solde migratoire désormais négatif (- 1 500) alors que le solde naturel demeure élevé (+ 3 800). Et le déficit migratoire s'accroît au cours de la dernière période : entre 2003 et 2008, les échanges avec l'extérieur contribuent chaque année à faire baisser la population de - 0,7 %, contre une stabilité constatée dans la zone de référence.

Si les tendances démographiques observées sur la période récente se poursuivaient, le territoire compterait 60 000 habitants en 2040, soit une augmentation de seulement + 4 % (contre + 24 % dans la zone de référence).

La structure de la population par catégorie socioprofessionnelle est très proche de celle de la zone de référence, avec cependant un peu plus de ménages d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise (9 % des ménages) ainsi que de professions intermédiaires (19 % contre 17 % dans la zone de référence).

La capacité d'accueil touristique est élevée. Avec 320 lits par km², la densité est 2,5 fois supérieure à celle de la zone de référence. Les résidences secondaires sont prépondérantes et représentent 9 lits sur 10, hôtels et campings se partageant le dixième restant.

Les caractéristiques des logements

	Mont-Blanc			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Résidences principales	25 426	40,2	+ 10,8	43,3	+ 18,3
Résidences secondaires	34 425	54,4	+ 14,5	49,1	+ 14,5
Logements occasionnels	707	1,1	+ 6,6	2,9	+ 56,7
Logements vacants	2 718	4,3	+ 32,5	4,7	+ 32,4
Ensemble des logements	63 276	100,0	+ 13,5	100,0	+ 17,8

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Les caractéristiques des résidences principales

	Mont-Blanc			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2009 en %	Part en %	Évolution 1999/2009 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	10 502	41,3	//	53,8	//
Appartements	14 784	58,1	//	45,5	//
Autres	139	0,5	//	0,8	//
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	15 170	59,7	+ 25,8	62,9	+ 29,8
Locataires d'un logement vide non HLM	5 171	20,3	- 4,8	18,7	+ 17,5
Locataires d'un logement vide HLM	2 354	9,3	+ 15,0	10,7	+ 5,2
Locataires d'un logement meublé	1 342	5,3	- 5,5	3,3	- 4,1
Logés gratuitement	1 389	5,5	- 29,9	4,5	- 31,8
Ensemble des résidences principales	25 426	100,0	+ 10,8	100,0	+ 18,3

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

En 2010, sur les 63 000 logements du territoire, 34 000 sont des résidences secondaires (54 % contre 49 % dans la zone de référence), ce qui confirme l'extrême spécialisation touristique du territoire. Entre 1999 et 2010, le parc de logements a augmenté de 14 %, soit 4 points de moins que dans la zone de référence. Les nouveaux logements sont en majorité des résidences secondaires : en onze ans, on compte ainsi 4 400 résidences secondaires et 2 500 résidences principales en plus.

La forte densité de population, l'attractivité touristique et la topographie du territoire ont pour conséquence une raréfaction du foncier et une augmentation des prix de l'immobilier. Selon les Notaires de France, en 2012, le mètre carré d'un appartement neuf dans le massif du Mont-Blanc était le plus cher des massifs de Savoie, avec un prix moyen dépassant 7 000 euros, soit le double de la moyenne rhônalpine.

En 2010, le revenu fiscal moyen par foyer est un peu plus élevé dans le Pays du Mont-Blanc qu'en Rhône-Alpes : 26 300 euros - comme dans la zone de comparaison - contre 25 000 euros pour la région ; la proportion de bas revenus (9 %) est

Un important turn-over d'actifs

Un marché de l'emploi dynamique marqué par un très faible taux de chômage

plutôt faible. Cette situation est amplifiée par le départ de ménages qui n'ont pas les moyens de se loger sur le territoire dans des conditions satisfaisantes. Ainsi, deux des communes où l'immobilier est le plus cher ont vu leur population baisser dans les années 2000 : en 2010, Chamonix-Mont-Blanc compte 900 habitants de moins qu'en 1999 (- 9 %), Megève 800 habitants en moins (- 18 %). Entre 2003 et 2008, les personnes qui ont quitté Chamonix-Mont-Blanc ont choisi préférentiellement Les Houches, puis Passy et Sallanches, tandis que celles ayant quitté Megève se sont surtout reportées sur Praz-sur-Arly, commune située dans sa périphérie.

Les échanges de population avec l'extérieur du territoire sont également importants. Entre 2003 et 2008, 8 500 personnes quittent le Pays du Mont-Blanc alors que 6 600 viennent y habiter. Les sortants se dirigent principalement vers d'autres départements de Rhône-Alpes (4 700) : Haute-Savoie (2 700), Savoie (600), Isère (500) ou Rhône (400). Les arrivants viennent de Rhône-Alpes (2 900) mais également d'Île-de-France (890).

Le solde migratoire est particulièrement négatif avec les aires urbaines d'Annecy (700 départs pour 270 arrivées) et Cluses (880 départs pour 500 arrivées).

Les départs sont plus nombreux que les arrivées quel que soit l'âge, mais c'est particulièrement le cas pour les personnes de moins de 25 ans et de

celles de 35 à 54 ans. Ce sont des familles avec enfants, parfois à la recherche d'un logement plus grand ; ce sont également des étudiants contraints de quitter un territoire dépourvu d'établissements d'enseignement supérieur. Les universités les plus proches sont situées à Annecy et à Chambéry. Outre les étudiants, les partants sont essentiellement des actifs : 21 % d'entre eux sont des employés (contre 18 % de la population stable), et 20 % sont des professions intermédiaires (16 % chez les stables).

Les arrivants sont plutôt jeunes - 50 % d'entre eux sont âgés de 25 à 39 ans - et actifs : ce sont là encore essentiellement des professions intermédiaires et des employés. Les cadres sont également surreprésentés (11 % des arrivants contre 6 % dans la population stable).

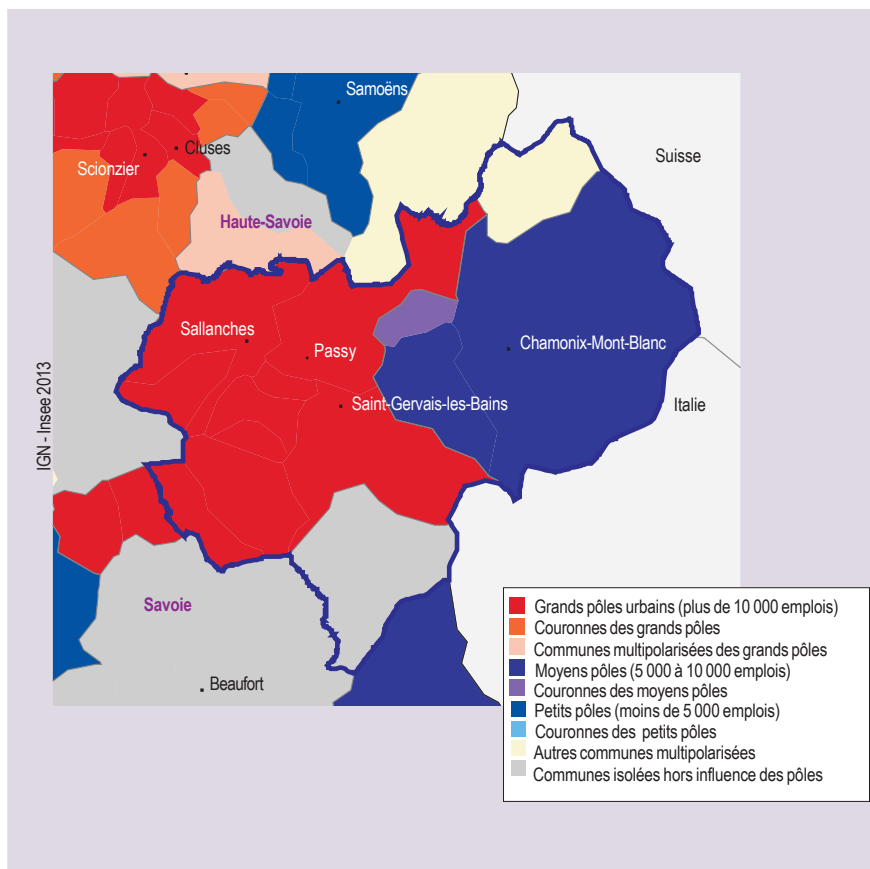
Entre 1999 à 2010, l'augmentation de la population du territoire correspond à la progression du nombre d'actifs, qui est passé de 27 900 à 30 300, + 9 % contre + 16 % en zone de référence. Comme dans cette dernière, la hausse est forte pour les cadres et professions intellectuelles supérieures (de 2 100 à 3 300, + 57 %) et pour les professions intermédiaires (de 6 100 à 8 200, + 33 %).

À l'inverse, le nombre d'ouvriers a diminué, tant en poids relatif - les ouvriers ne représentent plus que 22 % des actifs en 2010 contre 26 % en 1999 - qu'en valeur absolue, passant de 7 300 à 6 500 (- 10 %). La composition de la population active n'est toutefois pas différente de celle de la zone de référence.

Espace urbain et espace rural

Malgré l'augmentation du nombre d'actifs, le nombre de chômeurs est stable entre 1999 et 2010. Mécaniquement, le taux de chômage (au sens du recensement) diminue donc légèrement, de 5,5 % à 5,1 % ; il est inférieur d'un point et demi à celui de la zone de référence. On compte également une moindre proportion de chômeurs de longue durée (28 % des demandeurs d'emploi contre 32 %). Plus conjoncturellement, depuis le début de la crise économique en 2007, la tendance est à une hausse plutôt modérée (+ 1,5 point entre 2007 et 2012).

Autre signe attestant d'un pôle d'emploi dynamique, les 28 800 actifs occupés qui, en 2010, habitent dans le Pays du Mont-Blanc y travaillent également pour 85 % d'entre eux (contre 74 % dans la zone de comparaison). Ce pourcentage est en baisse d'un point par rapport à 1999, tandis que la diminution est beaucoup plus prononcée dans la zone de référence (- 4 points). Le Pays du Mont-Blanc apparaît comme une zone plutôt autonome. Parmi les 4 300 actifs occupés résidant dans le territoire et travaillant à l'extérieur, les cadres sont surreprésentés : 26 % des cadres résidents sont dans cette situation. La mobilité des cadres est traditionnellement plus forte que celles des autres catégories de la population, par ailleurs



Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

En %	Mont-Blanc		Référence		Région	
	1999	2010	1999	2010	1999	2010
Agriculteurs exploitants	0,6	0,8	1,1	1,0	1,3	0,9
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	9,8	8,7	8,1	7,6	5,9	5,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,6	8,7	6,8	8,9	9,5	11,9
Professions intermédiaires	16,7	18,9	15,9	17,4	15,4	16,0
Employés	14,0	13,2	12,1	11,8	10,6	11,0
Ouvriers	21,8	17,3	22,1	18,6	20,3	17,4
Retraités	25,3	29,0	27,5	31,4	28,8	31,7
Étudiants et élèves	0,4	0,1	0,5	0,2	2,6	2,0
Autres inactifs	4,8	3,3	5,8	3,2	5,7	3,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros de 2010	Mont-Blanc		Référence		Région	
	2006	2010	2006	2010	2006	2010
Revenu annuel moyen par foyer fiscal	25 618	26 336	24 930	26 376	24 112	24 880
Foyers fiscaux non imposés (en %)	38,3	39,4	41,5	41,3	43,8	43,8
Revenu annuel par foyer fiscal imposé	34 858	36 050	34 121	36 105	34 530	35 685
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal (en %)	//	20,8	//	21,2	//	23,4

Sources : Insee - DGFIP - Revenus des foyers fiscaux

Une économie dominée par la sphère présentielle

l'environnement agréable du territoire incite probablement des populations aisées à venir s'y installer.

Le nombre d'emplois dans la zone s'élève à 28 100 dont 24 500 (87 %) sont occupés par des résidents. Les 3 600 actifs non résidents viennent en majorité de communes proches du territoire le long de l'Autoroute Blanche : Magland, Cluses, Scionzier et Marnaz.

Lors de la période hivernale, les activités

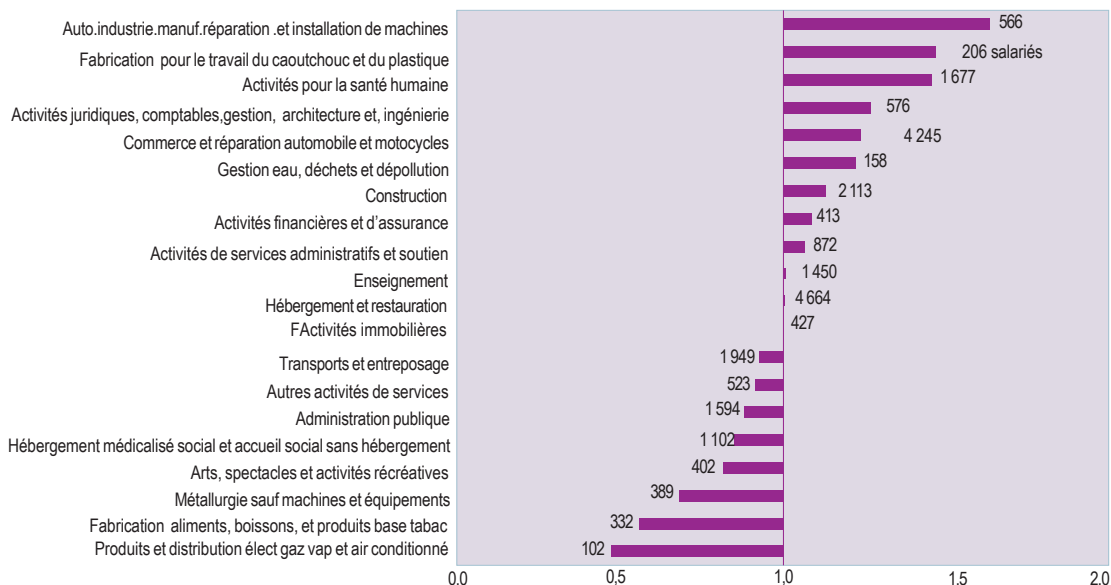
caractéristiques du tourisme (principalement l'hébergement et les remontées mécaniques) génèrent jusqu'à 4 500 emplois. La saisonnalité de ces emplois est moins marquée que dans la zone de référence : les emplois hivernaux sont seulement 1,4 fois plus nombreux que les emplois de la période estivale (contre 1,7 dans la zone de référence). Les activités d'été sont en effet très développées dans le Pays du Mont-Blanc, dans un cadre prestigieux dédié notamment à l'alpinisme.

Conséquence de la vocation touristique du territoire, l'économie du Pays du Mont-Blanc se distingue par le poids très important des activités liées à la présence de résidents ou de touristes. En 2010, 81 % des emplois relèvent de la sphère des activités présentielles, contre 78 % dans la zone de comparaison et 63 % en Rhône-Alpes. Entre 1999 et 2010, les emplois de ce secteur ont augmenté de 18 %, passant de 19 500 à 22 900, tandis que ceux des activités non-présentielles n'ont progressé que de 4 % (de 5 200 à 5 400).

Le dynamisme du secteur du logement - et en particulier celui des résidences secondaires - explique que la construction concerne 11 % des actifs occupés (9 % dans la zone de référence et 7 % en Rhône-Alpes). Seuls 8 % des emplois sont dans l'industrie (11 % dans la zone de comparaison et 17 % en Rhône-Alpes), les secteurs de l'hébergement et de la restauration comptant pour 12 % (comme dans la zone de référence).

Les principaux employeurs du territoire relèvent ainsi de l'économie présentielle : secteur de la santé (centre hospitalier intercommunal du Mont-Blanc,

Spécificité du tissu productif de la zone d'étude par rapport à la zone de référence en 2011



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence).

Lecture : le secteur "autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines" présente une forte spécificité dans la zone d'étude

(1,6 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 566 salariés.

Avertissement : cet indice doit être utilisé avec prudence, celui-ci ayant peu de signification pour les activités à faible effectif.

Source : Insee, Clap 2010 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

15 ans et plus	1999			2010		
	Mont-Blanc	Référence	Région	Mont-Blanc	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	26 281	150 029	2 308 240	28 751	177 147	2 679 390
<i>dont salariés</i>	21 333	124 365	2 017 413	22 782	146 316	2 345 100
<i>dont non salariés</i>	4 948	25 664	290 827	5 969	30 831	334 290
Chômeurs	1 527	12 101	286 935	1 541	12 728	302 880
% chômeurs dans la population active	5,5	7,4	11,0	5,1	6,7	10,2

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Un bon niveau d'équipement

centre de rééducation de Sancellemoz), de la grande distribution (Franchise Carrefour, Décathlon), des collectivités locales (la Commune de Chamonix, celle de Sallanches), de la construction et des travaux publics (Entreprise JB Benedetti).

L'industrie est représentée, avec Anthogyr (implantologie dentaire), Carbon (chimie) et les skis Dynastar, mais elle ne peut être comparée à celle, très spécialisée, du territoire voisin de la vallée de l'Arve.

Une agriculture en déclin

La commune la plus peuplée (Sallanches) est aussi celle qui dispose du meilleur niveau d'équipement : c'est la seule du territoire qui soit pôle de services supérieurs (elle possède 30 des 35 équipements composant cette gamme, tels que le lycée, l'hypermarché ou le cinéma), pôle de services intermédiaires (collège, supermarché...) et de proximité (banque, bureau de poste, école primaire, boulangerie...). Quatre communes sont pôles de services intermédiaires : Chamonix-Mont-Blanc, Passy, Megève et St-Gervais-les-Bains ; enfin, sept autres communes sont uniquement des pôles de services de proximité.

Les temps d'accès aux équipements sont inférieurs à ceux observés dans la zone de référence, quelle

que soit la gamme d'équipements considérée. C'est là le signe d'une bonne desserte du territoire. Vallorcine est la commune la plus éloignée des équipements.

Cette situation positive doit cependant être relativisée. En effet, les services et équipements, dont le niveau est satisfaisant pour la population des résidents permanents, sont particulièrement fréquentés lors de l'afflux saisonnier de touristes, notamment les commerces et les équipements sportifs ou de santé.

La très grande majorité des exploitations agricoles présentes sur le territoire se consacrent à l'élevage : 56 % à l'élevage bovin (dont les deux tiers pour la production laitière) – contre 42 % en zone de référence - et 27 % à l'élevage ovin ou caprin. La surface agricole utilisée correspond dans sa quasi-totalité (97 %) à des superficies toujours en herbe, soit 15 points de plus que dans la zone de comparaison.

Le nombre d'exploitations agricoles a diminué de - 37 % sur la période 2000-2010. Cette baisse relève en partie d'un phénomène de concentration : la SAU par exploitation est ainsi passée de 27 à 35 hectares, ce qui correspond à

Un territoire confronté à d'importants défis environnementaux

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2010

	Mont-Blanc		Référence
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielles	22 940	80,9	78,2
Activités non présentielles	5 402	19,1	21,8
Ensemble	28 342	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	1999		2010	
	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	26 282	100,0	28 760	100,0
<i>Résident et travaillant dans la zone</i>	22 566	85,9	24 500	85,2
<i>dont résident et travaillant dans la même commune</i>	15 752	59,9	15 424	53,6
<i>Travaillant en dehors de la zone</i>	3 716	14,1	4 261	14,8
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	24 797	100,0	28 122	100,0
<i>Occupés par des actifs résidant dans la zone</i>	22 566	91,0	24 500	87,1
<i>Occupés par des actifs résidant hors de la zone</i>	2 231	9,0	3 623	12,9
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,94	//	0,98	//

* Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

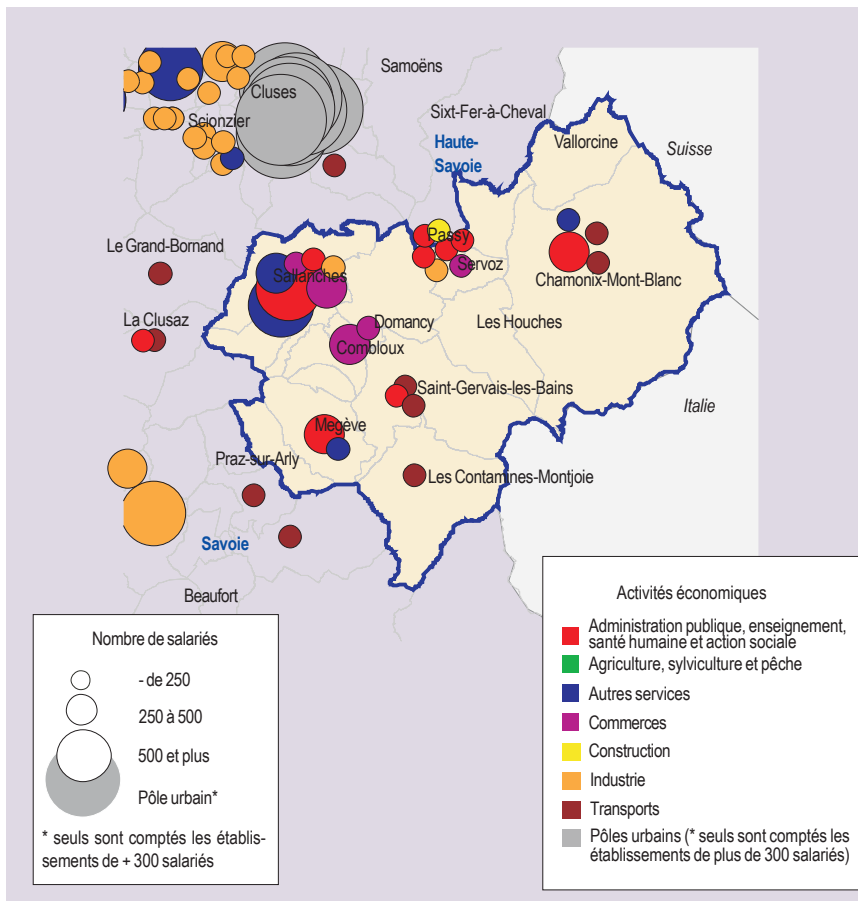
Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Mont-Blanc		Référence
	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)
En 2012	1 070	//	//
Flux annuel moyen 2003-2005	672		
Flux annuel moyen 2010-2012	1 031	+ 53,4	+ 56,2

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2010



Source : Insee, Clap 2010

Répartition de l'emploi par fonction en 2010

	Mont-Blanc		Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	206	0,7	1,0
Prestations intellectuelles	686	2,4	2,3
Agriculture	335	1,2	2,0
Bâtiment	2 895	10,2	8,9
Fabrication	1 878	6,6	7,9
Commerce interentreprises	710	2,5	2,0
Gestion	2 906	10,3	10,2
Transport, logistique	1 977	7,0	7,8
Entretien, réparation	2 057	7,3	7,2
Distribution	3 055	10,8	9,8
Services de proximité	4 613	16,3	16,1
Éducation, formation	1 066	3,8	4,2
Santé action sociale	2 596	9,2	7,9
Culture loisirs	1 666	5,9	5,4
Administration publique	1 696	6,0	7,4
Ensemble	28 342	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2010 (exploitation complémentaire)

une augmentation de + 29 %. Cette concentration est cependant moins forte que dans la zone de comparaison, où la SAU moyenne a augmenté de + 53 %. La baisse du nombre d'exploitations dans le Pays du Mont-Blanc s'accompagne d'une importante baisse des surfaces agricoles : la SAU totale des exploitations a ainsi baissé de - 19 % contre - 3 % seulement dans la zone de référence. L'artificialisation des sols et la déprise sont les deux explications principales de la consommation des espaces agricoles.

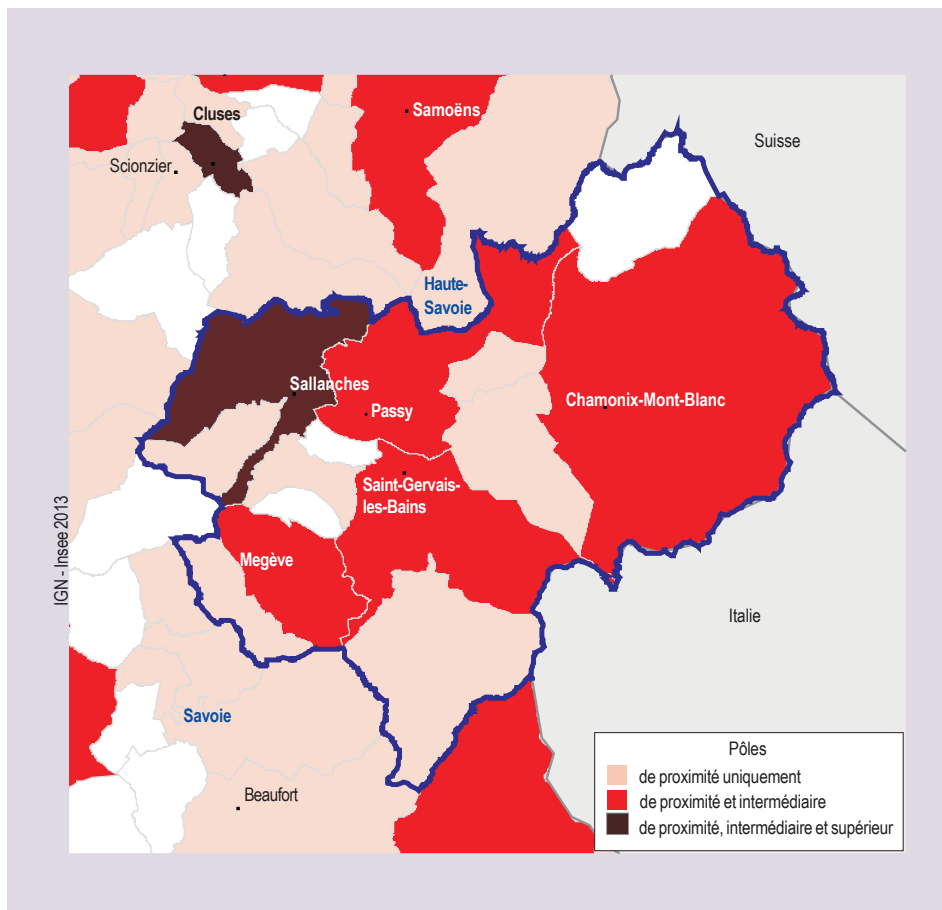
Le Pays du Mont-Blanc est situé en fond de vallée, et la pollution atmosphérique a tendance à s'y concentrer et à stagner en l'absence de vent. Cette pollution peut résulter tant du chauffage des logements que de l'activité économique.

Un fonds ("air-bois") visant à aider les particuliers à moderniser leurs appareils de chauffage au bois pour lutter contre la pollution résultant de ce mode de chauffage, a été mis en place dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve initié par l'État en 2012. Mais c'est la présence du tunnel du Mont-Blanc et l'intensité du trafic – notamment des poids lourds – qui en résulte, qui demeure l'une des principales causes de pollution atmosphérique. Une tarification écologique mise en place dès 2002 et renforcée en 2011, privilégiant les poids lourds performants sur le plan environnemental et interdisant les véhicules les plus anciens, a permis de diminuer le niveau d'émissions de polluants. En 2011, le trafic demeure inférieur à celui observé en 1998, c'est-à-dire avant la fermeture consécutive à l'accident survenu en 1999.

Le développement de modes de transport alternatifs constitue une priorité pour les acteurs locaux - ceux-ci envisagent ainsi l'aménagement du réseau TER - ainsi que pour l'État et la Communauté européenne, à travers la réalisation d'infrastructures plus ambitieuses, comme le projet de ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) Lyon-Turin qui vise, à travers le développement du ferroutage, à diminuer le trafic des poids lourds.

Le réchauffement climatique constitue un autre enjeu environnemental majeur, de plus long terme, pour le territoire. Il serait à l'origine du recul progressif de la Mer de Glace : le glacier perd, chaque année, de 4 à 6 mètres d'épaisseur et une trentaine de mètres de longueur. Cela implique, à moyen terme, la remontée progressive des pistes de ski. D'autres changements sont attendus : la modification et la remontée du couvert végétal, l'augmentation du risque de glissement de terrain consécutive au dégel du permafrost... L'altitude en moyenne plus élevée du territoire ainsi que la saisonnalité moins marquée de l'activité (comparée à la zone de référence), sont, dans cette perspective, des atouts pour le territoire. ■

Pôles de services



Source : Insee, BPE 2012

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socio-économiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi
69401 Lyon cedex 03
Tél. 04 78 63 28 15
Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication :
Pascal Oger

Rédacteur en chef :
Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations
statistiques :

- site www.insee.fr
- n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, novembre 2013

© INSEE 2013 - ISSN 1763-7775

Fiscalité locale en 2008*

	Mont-Blanc		Référence	
	Produit en euro/habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	550	28,3	372	19,6
Foncier bâti	583	30,0	573	30,3
Foncier non bâti	10	0,5	13	0,7
Taxe professionnelle	799	41,1	937	49,4
Total des 4 taxes	1 942	100,0	1 895	100,0

* rapportée à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2008*

	Mont-Blanc	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros)	1 317	1 192	743
Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale	0,99	1,04	0,96
Degré d'intégration intercommunale (%)	4,3	13,9	38,7

* rapportés à la population 2009

Sources : Insee, DGFiP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Rhône Pluriel, La Boucle du Rhône en Dauphiné, Les Monts du Lyonnais, Une Autre Provence, Sud Grésivaudan.

Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : <http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm>

À paraître : Alpes Sud Isère, Royans Vercors

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Mustapha Touahir et Philippe Bertrand de l'Insee Rhône-Alpes.